

MAIRIE DE LES MESNEUX

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 SEPTEMBRE 2014

L'An deux mil Quatorze, le 08 Septembre à 20 heures 30 mn, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme DESSOY Anny, Maire de la Commune. (Date de la convocation : 02 Septembre 2014)

ETAIENT PRESENTS :

Messieurs GILLET, FERY, GOURDIER, LECLERC, BINET, ARZILLIER, PIGER, BAUDOU, SEVERIN
Mesdames MONDJIE, DESSOY, DEVILLE, TILLY.

ABSENTS (es) :

Mme CAILLAT (Pouvoir à Mr BINET), Mr LE BOT (Pouvoir à Mr ARZILLIER)

Mme Valérie MOINDJIE a été nommée Secrétaire.

1 - Délibération n° 041/2014: Virements de crédits. Décisions modificatives N° 1/14

2 – Délibération n° 042/2014 : Reconduction de la ligne de trésorerie Relais T.V.A.

3 - Délibération n° 043/2014 : Avenant n° 2 – Travaux d'aménagement sécuritaire des entrées et voiries en traversée d'agglomération (Lot n° 2 Eclairage et Réseaux Secs)

4 – Délibération n° 044/2014 : Rapport annuel 2013 Service Public de l'Assainissement

5 – Délibération n° 045/2014 : Virements de crédits. Décisions modificatives N° 2/14

Pôle Scolaire : Réflexions sur le « scolaire » au sud de Reims :

- Madame le Maire présente le diaporama « Réflexions sur le scolaire au sud de la Communauté de Communes Champagne Vesle ». Ce dossier a été rédigé par un groupe de travail et concerne le secteur des syndicats scolaires de Pargny les Reims, des 4 Vents, Sermiers-Chamery et la Commune de Ormes. Cette étude comprend l'évolution de la population, des effectifs scolaires et le projet de construction d'un pôle scolaire sur le site de Les Mesneux qui a été réalisé en Octobre 2013.

Ce projet sur le site de Les Mesneux n'a jamais pu être présenté en Conseil Communautaire car la décision de construire à la Garenne d'Ecueil a été décidée, sans présentation de dossiers...

Ce diaporama sera présenté à la commission « Bâtiments scolaires et Patrimoine » de la C.C.C.V. le Mardi 09 Septembre à 18 h 30. En ce qui concerne le terrain d'Ecueil, une étude de sol a été réalisée, et révèle que ce terrain est une ancienne carrière, voire une ancienne décharge... Des investigations complémentaires sont à prévoir pour savoir s'il n'y a pas de pollution du site.

Rapport des Commissions :

Mr GOURDIER, Vice-Président de la Commission Vie Locale, propose des dates pour prévoir deux réunions pour travailler sur :
- la commémoration 14-18 : le mercredi 17/09/2014 à 20 h 30
- la préparation des festivités de Noël : le mercredi 24/09/2014 à 20 h 30

Mr GILLET, Président de la Commission Communication, rapporte que la commission se réunira le Jeudi 11 Septembre pour travailler sur les invitations pour l'inauguration des travaux d'aménagement le 4 Octobre prochain en présence du Sous Préfet de Reims, de Mme Catherine Vautrin, de Mr le Président du Conseil Général et de Mr Michel CAQUOT.

Questions Diverses :

- Lotissement les Forges : Le projet initialement prévu pour 10 parcelles est modifié par le promoteur pour passer à 12 parcelles. Les travaux de viabilisation vont démarrer le 10/09/2014 pour une durée estimée à deux mois.

- Mme le Maire fait part au Conseil Municipal d'une demande de la section football de Sacy qui désire occuper notre terrain de football communal pour un entraînement hebdomadaire et le dimanche pour disputer les matchs. Après discussion sur la non possibilité d'utiliser le terrain le soir en hiver, le manque d'installations et la présence d'une équipe sur le village, le Conseil Municipal à l'unanimité a donné un avis défavorable.

- Une réunion avec la Gendarmerie de Gueux aura lieu le Mardi 9/09/2014 à 20 heures pour présentation du projet de vigilance citoyenne aux élus et aux personnes intéressées pour être référents.

- Une réunion est prévue le 26/09/2014 pour dresser le bilan de la Marche des Elus 2014. Le Conseil Municipal à l'unanimité souhaite que les bénéfices soient utilisés dans un investissement qui puisse profiter à l'ensemble des habitants ou des associations.

DATE DU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE LUNDI 13 OCTOBRE 2014 A 20 H 30.

Vu par Nous, Maire de la Commune de LES MESNEUX, pour être affiché le 16/09/2014 à la porte de la Mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 05/08/84.

LES MESNEUX, le 16 Septembre 2014.

LE MAIRE,